



N°2024-42

## DECISION DU MAIRE

**Objet : Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un bureau de la salle des associations du bourg à l'association Gurekin.**

Le Maire de la Commune de MOUGUERRE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,

**Vu** la décision n°2023-26 du 27 juillet 2023 relative à la fixation de la redevance et à la location d'un bureau de la salle des associations du bourg à l'association Gurekin,

**Vu** la convention de mise à disposition du bureau en date du 27 juillet 2023.

**Considérant que** le Maire peut décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, et fixer, dans la limite d'un montant de 5 000 € par droit unitaire, les tarifs des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,

**Considérant** la demande de l'association Gurekin de renouveler la mise à disposition du bureau jusqu'au 31/12/2025.

## DECIDE

- **Article 1 :** Le bureau au 1<sup>er</sup> étage de la salle des associations du bourg (RD712) est reloué à l'association Gurekin dans les conditions fixées à l'avenant n°1 (ci-annexé) à la convention de location.
- **Article 2 :** Il sera rendu compte de la présente décision lors du prochain conseil municipal.
- **Article 3 :** La présente décision sera publiée, portée au registre des actes et une ampliation sera transmise au Sous-Préfet pour l'arrondissement de Bayonne au titre du contrôle de légalité.
- **Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité notamment sur [telerecours.fr](https://telerecours.fr) pour les particuliers justiciables.
- **Article 5 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

A Mouguerre, le 10 décembre 2024,

Le Maire de Mouguerre  
**Roland HIRIGOYEN**

